

président du comité. L'encadrement seul de cette adresse a coûté \$100.

M. MacDonald, vivement flatté de ce témoignage d'estime, a fait une réponse heureuse et il a convié la députation à une table splendide. A dix heures les convives se séparaient enchantés de la cordiale réception du surintendant.

Par cette démonstration sympathique, les employés de l'Intercolonial ont voulu protester contre les attaques injustes que le *Globe* avait portées contre M. MacDonald et son administration. Cette démarche honore les employés du chemin de fer et prouve en quelle haute estime ils tiennent leur populaire surintendant.

CAUSERIE AGRICOLE

L'agriculture au Conseil Législatif de la Province de Québec.

Nous croirions manquer à notre devoir de journaliste agricole, si nous ne mettions sous les yeux de nos lecteurs le compte-rendu de tout ce qui se dit d'avantageux et d'utile à la grande cause agricole dans notre Parlement Provincial, soit au Conseil Législatif, soit à l'Assemblée Législative, chaque fois qu'il nous est possible de le faire.

Il importe que nos populations agricoles sachent ce que pensent de notre agriculture ceux qui ont mission spéciale de la faire entrer dans la voie du perfectionnement; il importe que nos populations agricoles soient sûrement renseignées par ceux qui sans cesse étudient les moyens pratiques à adopter pour obtenir de nos terres le plus grand rendement possible; il est essentiel surtout de faire connaître aux cultivateurs la part active que l'on sait prendre dans nos deux Chambres, dans le but de promouvoir le progrès agricole dans nos campagnes, et que ceux qui sont particulièrement intéressés à ce patriotique mouvement, les cultivateurs eux-mêmes, sachent la part de concours qu'ils doivent apporter dans le but de seconder les efforts de ceux qui ont en mains les destinées agricoles de notre pays.

Ce n'est pas seulement aujourd'hui que nous avons dans notre Conseil Législatif et notre Assemblée Législative des hommes profondément dévoués aux intérêts de notre agriculture. Les gouvernements qui se sont succédé les uns aux autres depuis un demi siècle ont largement travaillé à amener le bien-être parmi la classe agricole, et en cela ils ont toujours obtenu le concours unanime de nos députés ruraux, même des villes. Si nous parcourons l'histoire agricole de notre pays, nous verrons que les moyens suggérés aujourd'hui pour amener le progrès agricole dans nos campagnes ont toujours été les mêmes: enseignement agricole dans nos écoles primaires, établissement d'écoles d'agriculture, associations agricoles, expositions agricoles, conférences agricoles, publications de journaux d'agriculture, etc. Tous ces moyens ont été largement mis en œuvre, longuement discutés et mis en opération avec plus ou moins de succès. S'il y a eu lenteur en quelque part, c'est que la masse des cultivateurs n'a pas su profiter de tous ces avantages, et qu'un trop grand nombre de cultivateurs sont restés indifférents à ce patriotique mouvement.

L'Hon. M. LaRue, dans le cours de son discours que nous publions plus bas, a bien voulu suggérer un moyen à adopter dans le but d'intéresser d'une manière pratique la masse des cultivateurs à entrer vaillamment dans la voie du perfectionnement agricole. Nous savons que la plainte

des cultivateurs qui sont indifférents à ce mouvement est que la protection de nos gouvernants à l'égard de l'agriculture ne profite qu'aux cultivateurs riches. Nous ne voudrions pas dire qu'ils ont tort de se plaindre ainsi, mais d'un autre côté nous ne pouvons avouer qu'ils ont raison, car nombre de cultivateurs alors qu'ils étaient presque sans ressource ont su largement profiter de ces encouragements, et ces derniers, comme conséquence, sont à l'aise et satisfaits de leur sort.

L'Hon. M. le Dr LaRue voudrait que ces derniers cultivateurs servissent d'exemple aux cultivateurs indifférents. Et la chose est facile. Etablissons des cercles agricoles dans nos paroisses: ce sera le plus sûr moyen de profiter des lumières et de l'expérience de ces vaillants cultivateurs qui ont pris tous les moyens possibles de s'enrichir par la culture de la terre, et qui ont réussi parce qu'ils y ont mis tout le courage que commande une semblable tâche. Les enseignements de ces nobles pionniers de notre agriculture qui ont prêché d'exemple par la pratique seront accueillis sans défiance, et ceux-ci donneront à leurs confrères jusque là indifférents l'idée d'acquiescer de nouvelles connaissances au moyen de conférences et par la lecture des journaux d'agriculture. Ce qu'ils voudront alors pour eux-mêmes ils ne le refuseront pas à leurs enfants; ils sauront leur faire donner une instruction agricole dans les écoles primaires ou les envoyer dans une école d'agriculture.

Ce qu'il nous faut pour opérer le progrès agricole parmi nous, c'est d'intéresser les cultivateurs à s'occuper de leurs propres affaires d'une manière intelligente et qu'ils sachent comprendre que l'agriculture est une science qui demande beaucoup de réflexion et de savoir faire, qu'ils ont besoin de s'entourer de conseils de la part de ceux qui ont véritablement à cœur le progrès agricole. Nous pourrions arriver à ce but par l'établissement des cercles agricoles qui sont formés pour éclairer les populations agricoles, propager la lumière et arriver à faire mieux que par le passé.

Quand nous aurons réussi à établir des cercles agricoles dans toutes nos paroisses, ce qui n'est pas impossible, nous verrons nos écoles d'agriculture largement fréquentées, nos sociétés d'agriculture florissantes, les journaux d'agriculture avoir des milliers d'abonnés, et l'argent destiné aux fins agricoles par nos gouvernants, dépensé fructueusement en améliorations agricoles dans notre pays.

C'est là le vœu, nous n'en doutons pas, des Honorables Conseillers Législatifs dont nous publions les discours qui ont été prononcés la semaine dernière au Conseil Législatif, sur la proposition par l'Hon. M. P. LaRue, qu'une adresse soit présentée à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur, le priant de vouloir bien mettre devant cette

- 1o. Un état désignant le nombre des cercles agricoles fondés dans cette province;
- 2o. Le nombre des conférences données;
- 3o. Les noms des conférenciers;
- 4o. Le montant des frais encourus pour ces conférences.

Voici un résumé du discours prononcé par l'Hon. M. LaRue, à l'appui de sa proposition:

"Honorables messieurs, je désire ajouter quelques remarques à l'appui de cette motion. Depuis près d'un demi-siècle je suis en contact journalier avec la classe agricole. J'ai dû nécessairement étudier et connaître ses mœurs, ses habitudes et ses besoins, et on même temps j'ai appris à l'estimer. J'ai contracté à son égard une dette de reconnaissance, puisque je